

PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION

Travail-Liberté-Patrie



**Institut national de la statistique
et des études économiques et démographiques**

**PROJET D'HARMONISATION ET D'AMÉLIORATION
DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST (PHASAO)**

**SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA MISSION
D'ACTUALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE MISE EN PLACE DU
CENTRE DE FORMATION EN STATISTIQUE**

TERMES DE REFERENCE

Code du projet : P169265 (Credit 6578-TG, Grant D585-TG)/ **Financement IDA**

Structure de mise en œuvre : INSEED

Composante 1 : Harmonisation, collecte de données, Amélioration de la qualité, dissémination et utilisation des statistiques clés, **Sous-Composante 1.8** : Réformes institutionnelles et renforcement du capital humain

Code activité : 1.8.2.1 (**Libellé activité** : Actualisation de l'étude de faisabilité de mise en place du centre de formation)

Indicateur du cadre de résultat auquel l'activité contribue : XXXX

Résultat visé : Recruter un consultant pour actualiser l'étude de faisabilité de mise en place du centre de formation en statistique.

Lieu : Lomé

01 MARS 2022

1. Contexte du projet

Le gouvernement de la République Togolaise a sollicité et obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) qui a pour but de renforcer les systèmes statistiques des pays participants et des organismes régionaux en Afrique pour harmoniser, produire, diffuser et améliorer l'utilisation des statistiques économiques et sociales de base.

Pour atteindre ces objectifs, le projet est structuré en trois composantes à savoir :

Composante 1 (régionale) : **Harmonisation, collecte de données, amélioration de la qualité, diffusion et utilisation des statistiques sociales et économiques de base.**

Cette composante soutient la production des outils harmonisés, la collecte d'un ensemble de statistiques sociales, économiques et administratives de base tout en améliorant leur qualité, la diffusion et la facilitation de l'utilisation des données, ainsi que l'amélioration de l'environnement institutionnel au niveau de la gestion et de la capacité des ressources humaines.

Composante 2 (Propre au Togo) : **Amélioration ou modernisation de l'infrastructure physique et statistique**

Cette composante identifie les activités spécifiques à chacun des 7 pays participants. Ces activités ont été conçues en tenant compte des contraintes et des besoins auxquels est confrontée chaque INS et des interventions (infrastructure physique, technologique et statistique ; capacités humaines ; cadres juridiques ou réglementaires) qui seront nécessaires pour que l'INS réussisse à mener à bien le programme d'activités décrit dans la composante 1.

Composante 3 : **Gestion de projet et suivi et évaluation (S&E)**

Le but de cette composante est de renforcer et de développer la capacité institutionnelle des INS en matière de gestion de projet, de coordination, de suivi et d'évaluation, y compris la préparation de la documentation du projet.

2. Justification

L'étude diagnostique du Système statistique national togolais réalisée dans le cadre de la deuxième stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS 2) a montré que le système souffre spécifiquement du manque des agents d'exécution et des cadres moyens en statistique.

Pour pallier à ce problème à court terme, deux promotions d'Agents techniques de la statistique ont été formées à l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Lomé en 2017 et 2018 avec l'appui technique de l'ENSEA d'Abidjan et l'appui financier de l'Union Européenne (UE).

Dans le cadre de la mise en œuvre du PHASAO, dans la sous composante 1.8, plus spécifiquement au point 59 du document projet, « Renforcer les ressources humaines au moyen de programmes universitaires formels », il est prévu la création d'un programme de DUT (programme, matériel pédagogique, ordinateurs, logiciels, connexion internet, etc.) en statistique avec l'appui soit de l'ENSEA d'Abidjan, soit de l'ENSAE de Dakar (en s'appuyant sur un programme de formation développé avec l'appui de l'EU).

C'est à cet effet que l'INSEED envisage l'ouverture du centre de formation de ces cadres moyens en son sein comme prévu dans son organigramme. D'où la nécessité d'actualiser l'étude de faisabilité réalisée en 2015 pour tenir compte des nouveaux besoins du SSN.

Les présents termes de référence ont pour objet le recrutement d'un consultant pour actualiser l'étude de faisabilité réalisée en 2015 portant sur l'ouverture du centre de formation et de perfectionnement en statistique (CFPS).

3. Objectifs

L'objectif principal de l'étude est d'actualiser l'étude de faisabilité réalisée en 2015 dans le cadre de l'ouverture d'un CFPS en prenant en compte les nouveaux besoins du SSN.

Il s'agit spécifiquement de :

- définir les conditions nécessaires pour l'ouverture du centre de formation notamment :
 - infrastructures d'accueil ;
 - disponibilité et besoin de personnel local qualifié pour assurer les enseignements ;
 - responsabilités des différentes parties prenantes du projet (centre de formation parrain, INSEED) et arrangements institutionnels entre elles ;
 - contenu pédagogique minimal pour assurer la qualité et la reconnaissance par le CAMES des diplômés sortants ;
 - partenariats académiques (national ou international) ;
 - mobilisation de financement (budget de l'Etat ; dons et legs, etc.).
- apprécier la pertinence et l'opportunité du projet à travers une analyse des potentialités/opportunités existantes ou éventuellement des menaces ;
- apprécier la viabilité à moyen et long termes du projet à travers l'analyse de la demande pour ce type de personnel ;
- apprécier la volonté politique pour soutenir le projet de façon permanente ;
- apprécier les capacités d'absorption du marché du travail (Etat et secteur privé) au regard des informations disponibles dans le document de la stratégie et du plan de formation ;
- identifier et analyser les besoins actuels et futurs du SSN en agents et cadres moyens de la statistique ;
- étudier les opportunités de partenariat avec d'autres centres de formation dans la sous-région
- recenser les besoins actuels et futurs du SSN en formation initiale et continue ;
- évaluer les coûts de faisabilité au cas où la pertinence et l'opportunité du projet s'avèreraient ;
- proposer une feuille de route pour l'ouverture du centre.

4. Résultats attendus

Au terme de cette étude, il est attendu du consultant :

- un rapport d'étude comportant :
 - un cahier des charges pour l'ouverture du centre conformément aux objectifs spécifiques relatifs au cahier de charges ;
 - une analyse de la pertinence, de l'opportunité et de la viabilité du projet ;
 - une évaluation des coûts de formation ;
 - des arrangements institutionnels ;
 - une feuille de route pour la mise en œuvre de l'ouverture du centre.
- un rapport de mission.

5. Taches du consultant

Le Consultant est placé sous la supervision du Coordonnateur du PHASAO à qui il devra rendre compte des résultats de sa mission et des difficultés éventuelles rencontrées au cours de sa mission. En vue d'atteindre les différents objectifs visés dans les présents termes de référence, le consultant travaillera en étroite collaboration avec le Point Focal du PHASAO, le Spécialiste en Suivi-Evaluation du PHASAO ainsi que le Directeur chargé de la coordination statistique et le chargé des ressources humaines.

Le consultant doit :

- participer à une réunion de briefing avec toutes les parties prenantes pour mieux prendre en compte les attentes et indiquer sa méthode d'approche ;
- collecter la documentation et les informations auprès des structures et des parties prenantes pour l'établissement de l'état des lieux et des besoins en termes d'effectifs et de formation initiale et continue en statistique ;
- évaluer le coût de l'ouverture de la formation;
- identifier les structures potentielles pour la signature d'une convention de partenariat ;
- proposer des arrangements institutionnels entre les parties partenaires ;
- proposer une feuille de route pour la mise en œuvre du projet ;
- proposer une stratégie de mise en œuvre et un dispositif de suivi évaluation ;
- s'assurer de la restitution et la validation des étapes clés par le secrétariat du Conseil national de la statistique (ST-CNS) ;
- participer à une réunion de débriefing avec les parties prenantes en fin de mission ;
- rédiger un rapport de mission.

6. Profil du consultant

Le consultant doit remplir les conditions ci-après :

6.1 Qualifications et compétences

Il doit avoir :

- un diplôme de haut niveau, minimum master (ou BAC+5) en statistique, ou démographie et. ;
- des connaissances approfondies sur l'organisation des systèmes statistiques et de leur coordination ;
- de bonnes compétences rédactionnelles et le sens du travail en équipe ;
- une excellente maîtrise du français avec une bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- une bonne maîtrise de l'outil bureautique (Word, Excel et Powerpoint) et des technologies de l'information et de la communication.

6.2 Expérience professionnelle générale

Le consultant doit disposer :

- d'une expérience professionnelle pertinente post-universitaire d'au moins quinze ans dans le domaine du renforcement des capacités, notamment dans un centre de formation en statistique, démographie, sciences sociales, et économiques, etc. ;
- d'une expérience dans la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation des programmes de renforcement des capacités dans les pays en voie de développement ;
- une bonne expérience en matière de fonctionnement institutionnel.

6.3 Expérience professionnelle spécifique

Le consultant doit avoir :

- exécuté au cours des cinq (05) dernières années au moins une mission d'élaboration des curricula et programmes de formation ;
- exécuté au cours des cinq (05) dernières années au moins une mission de renforcement des capacités d'un service statistique ;
- exécuté au cours des cinq (05) dernières années au moins une mission d'élaboration de budgets de formation dans le domaine de la statistique dans le cadre d'une coopération régionale ;
- exécuté au cours des cinq (05) dernières années au moins une mission de formation statistique ou démographique dans centres de renommée et dans instituts nationaux de la statistique ;
- une connaissance de l'offre de formation dans le domaine statistique dans l'Afrique Francophone.

Une connaissance du fonctionnement du système statistique national du Togo ou dans un pays de la sous-région serait un avantage.

6.4 Langue de travail

La langue de travail est le français.

7. Lieu et durée de la consultation

La consultation se déroulera à Lomé au Togo pour une période de vingt (20) jours ouvrables à compter de la notification du contrat approuvé.

8. Suivi des travaux et validation des rapports

Comme souligné au point 2.4, le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe technique de l'Unité de gestion du PHASAO, du Directeur chargé de la coordination statistique et le chargé des ressources humaines de l'INSEED.

Au terme de la mission de consultation, les rapports suivants seront produits :

- une note de compréhension des TDRs assortie d'un calendrier de travail à présenter lors de la réunion de briefing ;
- un rapport provisoire de l'étude à soumettre pour validation au comité sectoriel « Développement institutionnel du Système statistique national » élargi aux différentes parties prenantes dont les PTF ;
- un rapport définitif, une semaine après la tenue de la session du Comité sectoriel élargi ;
- un rapport de mission deux semaines après la consultation.

Le consultant remettra au Coordonnateur du PHASAO une (01) copie papier et une version électronique de chaque document. L'Institut organisera une session du comité sectoriel « Développement institutionnel du système statistique national » pour la validation du rapport de la consultation.

Les rapports finaux de mission et d'étude seront transmis à l'INSEED, après la prise en compte des recommandations dudit Comité.

Enfin, les rapports seront livrés en version imprimée en 05 exemplaires et en support électronique sur clés USB non protégé sous format MS-Word. La Base de données de collecte doit également être déposée au format MS- Excel.